



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : lydie.fabre-bottero@correze.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : communauté d'agglomération du bassin de Brive

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CA du Bassin de Brive, SIREN : 200043172, nature : CA
- préfet

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PLH
- PCAET
- Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)
- SCOT
- PGRI
- PAPI
- SAGE
- SDAGE
- Plan de déplacements urbains

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Convention ANRU
- Convention globale CAF
- ORT



- Contrat de dynamisation du Bassin de Brive et Tulle Agglo
- LEADER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- attirer les facteurs de production, les habitants, les touristes de façon raisonnée
- capitaliser sur les atouts et les richesses endogènes de manière durable
- concilier développement et qualité du cadre de vie préservée
- faire de l'agglo un outil au service du territoire de projet

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : NC

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Production d'énergies renouvelables
- Restauration et alimentation durable
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques

- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 3

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- préfète
- nom : CA du Bassin de Brive, SIREN : 200043172, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- ADEME
- Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : -

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €